

## **Communiqué de presse**

### **CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER**

#### M. John Buchs à la tête de l'urbanisme et de la mobilité

Sur proposition du parti Les Libéraux-Radicaux (PLR), et conformément à l'art. 44, ch. 3, du Règlement concernant les votations et l'élection du Conseil de Ville, du Conseil municipal et du Maire de Saint-Imier, le Conseil municipal a déclaré tacitement élu en son sein M. John Buchs. Le nouvel arrivé, né le 28 août 1943, succède, pour la législature 2015-2018, à M. Raymond Glück, démissionnaire. En sa qualité de Conseiller municipal, il assumera la direction du Département urbanisme et mobilité.

Ses collègues de l'exécutif imérien lui souhaitent la bienvenue et espèrent que l'exercice de cette charge lui vaudra plaisir et satisfaction.

#### Horaire administratif modifié

Durant la saison estivale, les bureaux de l'administration communale fermeront à 17 h 00 au lieu de 18 h 00 les jeudis, 16, 23, 30 juillet 2015 et 6 août 2015. Pour rappel, il est possible, sur simple appel téléphonique, de convenir d'un rendez-vous avec tous les services de l'administration en dehors des heures d'ouverture des guichets.

Saint-Imier, mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2015  
(cm)